

La rente de WILLEMSE FRANCE

WILLEMSE FRANCE vous adresse un dépliant à rallonge pour vous interpeller :
« Félicitations. Votre dossier client n° 7500660 est gagnant. C'est bien à vous que nous devons payer une rente de 250 € par mois pendant 12 mois ! »

Du reste, vous pouvez découvrir l'échéancier prévisionnel *(de septembre 2019 à août 2020)* et vous vous empressez de réclamer votre gain.

Dans la joie générale, vous avez omis de remarquer la formulation restrictive qui, comme par hasard, est rédigée en caractères plus petits : *« conformément au règlement, si vous êtes le gagnant du premier prix, nous pourrons alors déclarer... »*

Certes, dans le cadre du Grand tirage du Printemps 2019, un client sera bien bénéficiaire d'une somme de 3 000 €. Mais tous les autres devront se contenter d'un chèque-achat de 7,50 € à valoir sur une prochaine commande.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)